



Les 2 & 16 SEPTEMBRE de 14h à 17h

DÉPISTAGE COVID 19-PASSE SANITAIRE

La loi 2021-1040 du 5 août 2021 conditionne l'ensemble des accès aux infrastructures, activités, lieux, services et évènements à la présentation d'un passe-sanitaire.

Il sera demandé **aux visiteurs majeurs de** présenter un passe-sanitaire nominatif valide pour accéder aux activités et animations culturelles, de loisirs ou festives organisées par la commune de Varennes-Jarcy.

Le passe-sanitaire consiste en la présentation numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une preuve sanitaire (art 2-2 du décret du 1/06/2021) :

- Résultat négatif d'un dépistage de moins de 72 heures
- Justificatif d'un schéma vaccinal complet
- Certificat de rétablissement à la suite d'une contamination

Au cours de ce mois de septembre, plusieurs manifestations sont organisées : Forum des Associations et sa soirée festive, Journées du Patrimoine etc... Les périodes de rassemblements festifs sont soumises au Passe-Sanitaire. Aussi pour permettre au plus grand nombre d'y participer, **la commune en partenariat avec le Cabinet d'Infirmières de Varennes-Jarcy vous propose deux opérations de dépistage du COVID 19 :**

Le JEUDI 2 SEPTEMBRE de 14H à 17H

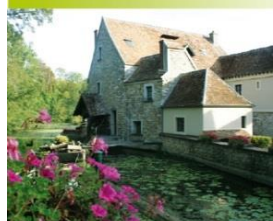
Le JEUDI 16 SEPTEMBRE de 14H à 17H

A la MAISON DES ASSOCIATIONS.

Ces opérations sont gratuites. Munissez vous de votre carte vitale, port du masque obligatoire.

Le passe-sanitaire sera étendu à partir du 30 septembre 2021 aux visiteurs à partir de 12 ans.

A NOTER QUE LE PASSE SANITAIRE EST OBLIGATOIRE AU QUOTIDIEN POUR L'ACCÈS A LA MÈDIATHÈQUE, L'ACCÈS AUX ACTIVITÉS DÉLIVRÉES DANS LES SALLES COMMUNALES (Maison des Associations, Salle des Fêtes).



SAMEDI 4 SEPTEMBRE 2021

AU PARC DE LA FEUILLERAIE

👉 **FORUM DES ASSOCIATIONS de 14h à 18h**

A 16h00 : Cérémonie de remise des dictionnaires aux enfants scolarisés à Varennes-Jarcy en GS en juin et entrant en CP, remise des calculettes aux enfants scolarisés en CM2 à Varennes-Jarcy en juin dernier

👉 **SOIRÉE FESTIVE à partir de 19h. PASSE-SANITAIRE OBLIGATOIRE**

① **À partir de 19H : PIQUE NIQUE** - Apportez votre panier-repas, installez-vous en respectant les consignes sanitaires et profitez de la soirée. Buvette sur place.

② **À 19H30, CONCERT ABCD** présenté par les élèves de l'Ecole de Musique de Varennes-Jarcy.

③ **Vers 21H00 : PROJECTION PLEIN AIR « ANIMAUX ET COMPAGNIE »**

④ **Après la diffusion du film, pour les jeunes à partir de la classe de 6^{ème} : VEILLÉE**, Jeune à Varennes propose de passer une nuit à la belle étoile. Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs. *Infos et inscription par mail(jeunesavarennes@gmail.com), tel (Estelle au 06.25.57.77.68)*

DIMANCHE 12 SEPTEMBRE 2021 de 14h à 16H30

DÉCOUVREZ LE TANGO ARGENTIN

Salle de danse – Gymnase Sandrine MARTINET

Atelier gratuit proposé par l'association FAROLITO pour l'éducation des enfants de Colombie. Inscriptions au 06.73.48.98.35. – <https://associationfarolito.wixsite.com/home>

LES ATELIERS POUR LES + de 60 ANS

👉 **Du 6 septembre au 13 décembre - ATELIER ART EN MOUVEMENT.**

Pour maintenir son corps en mouvement, stimuler ses capacités attentionnelles et passer un moment convivial, un programme de 12 séances vous invite à voyager librement au travers des activités physiques adaptées combinées à de la médiation artistique et sensorielles. **Tous les lundis de 15h à 16h** (hors Semaine Bleue et vacances scolaires), salle de dessin à la Maison des Associations.

Inscription obligatoire auprès du CLIC : 01.69.63.29.70 – Renseignements auprès du CCAS

👉 **Du 24 septembre au 17 décembre - ATELIER SONOTHERAPIE**

Se relaxer, diminuer le stress, les tensions et les douleurs, se couper de son mental et ressentir le bien-être de tout son corps, grâce aux vibrations émises par la voix, les bols tibétains, les tambours et les nombreux autres instruments du monde, c'est ce que promettent les ateliers de sonothérapie. Les séances se tiendront **tous les vendredis de 15h à 16h** (hors Semaine Bleue et vacances scolaires), Salle ANTIN, Résidence du Bois la Belle ,3 rue de Mandres.

Inscription obligatoire auprès du CLIC : 01.69.63.29.70 – Renseignements auprès du CCAS